



Multirisques Séjour Optimum

Parce-que tout peut arriver, pensez à souscrire l'assurance « Multirisques Séjour » !

Grâce à cette assurance, vous bénéficiez de l'ensemble des garanties suivantes (valable uniquement pour les personnes domiciliées en **Union Européenne et Suisse**) :



VOUS DEVEZ ANNULER VOTRE SEJOUR ?

Suite à la survenance d'un grand nombre d'évènements de la vie personnelle et professionnelle comme par exemple :

- **Maladie, accident** de vous-même ou de vos proches
- **Des dommages au véhicule** survenant dans les 24 heures précédant votre séjour,
- **Modification de congés** par l'employeur

Dans ce cas, Mondial Assistance vous rembourse, sur justificatifs, le montant de vos frais d'annulation.

UN IMPREVU VOUS EMPÊCHE D'ARRIVER A TEMPS ? Prise en charge d'un hébergement à hauteur de 300 €

VOS BIENS (Y COMPRIS MATERIEL DE SPORT) SONT VOLES OU DETERIORES ?

Nous vous indemnisons sur justificatifs jusqu'à 1 500 €/ personne.

VOUS AVEZ UN PROBLEME DE SANTE SUR PLACE ?

Vous bénéficiez d'une Assistance Rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation pouvant aller jusqu'à 30.000 €, d'une assistance retour anticipé.

VOUS DEVEZ INTERROMPRE VOTRE SEJOUR ?

Votre séjour est interrompu suite à votre rapatriement, un décès ou une hospitalisation de l'un de vos proches, remboursement des jours non utilisés.

L'ASSURANCE MULTIRISQUE C'EST AUSSI :

La mise en place d'une **ASSISTANCE RETOUR À DOMICILE** suite à un accident ou une maladie survenu durant votre séjour

UNE ASSISTANCE AU VÉHICULE en cas de panne, accident, incendie de votre véhicule.

Ces garanties s'appliquent à tous les voyages d'une durée maximum de 2 mois, à condition d'avoir votre domicile en Europe.

Ce résumé est une présentation de « l'Assurance Multirisques Séjour Optimum » et n'a pas de valeur contractuelle.

Pour toutes questions sur cette assurance, n'hésitez pas à contacter Gîtes de France Pyrénées Atlantiques au : 05.59.11.20.64

Pour une demande d'assistance, contactez Mondial Assistance par téléphone au **01 42 99 02 02** - 7J/7 – 24H/24

Pour connaître les modalités d'application, veuillez vous reporter aux **CONDITIONS GÉNÉRALES** (<http://www.gites64.com/assannul-complet.pdf>) de l'assurance (police 304011-F2)